



FEMMES ET SPORT AU CANADA
CANADIAN WOMEN & SPORT

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Domaine de la conception
pédagogique et de l'expérience
d'utilisateur

Mai 2026

À PROPOS DE NOUS

Femmes et sport au Canada est un organisme national sans but lucratif qui agit depuis 43 ans comme principal porte-parole et autorité pour les femmes dans le sport. Nous croyons que le sport a le pouvoir de faire progresser l'équité pour les femmes dans toutes les sphères de la société. Nous nous engageons à bâtir un système de sport plus équitable et inclusif qui permet aux filles et aux femmes de se réaliser, tant à titre de participantes que de leaders.

Avec le soutien de notre équipe comptant désormais 20 membres qui œuvrent de Victoria (C.-B.) à Halifax (N.-É.) et de nos partenaires dévoués, nous dirigeons des recherches, des activités de défense des intérêts et des programmes qui braquent les projecteurs sur ce thème important. Vous pouvez consulter notre *Rapport d'impact 2023-202* [ici](#).

TRAVAILLER AVEC NOUS

Femmes et sport au Canada préconise une approche hautement axée sur la collaboration dans le cadre de son travail. Nous nous attendons à travailler de concert avec notre partenaire lors de la réalisation de ce projet. Nous reconnaissons que les échéanciers et les interdépendances influent sur le déroulement des travaux. Nous nous engageons donc à faire preuve d'une transparence totale, à maintenir une communication ouverte et à privilégier une prise de décisions efficace. Nous voulons que cette expérience de collaboration soit positive et agréable pour toutes les parties concernées!

PUBLIC CIBLE

Femmes et sport au Canada est une organisation qui met l'accent sur les changements systémiques. Par conséquent, nous interagissons avec un éventail de publics, y compris des organismes et des leaders du monde du sport, différents ordres de gouvernement, les médias, des fondations et des entreprises. Les leaders du sport représentent le public cible du système de gestion de l'apprentissage. Ce rôle varie considérablement au sein du secteur du sport, et nous prévoyons mobiliser des intervenant.e.s qui évoluent à divers niveaux, y compris des administrateurs.trices d'organismes nationaux, provinciaux et territoriaux de sport, des leaders du sport communautaire et des dirigeant.e.s de services de loisirs municipaux.

PORTÉE DU PROJET

Nous sommes à la recherche d'un partenaire œuvrant dans le domaine de la conception pédagogique et de l'expérience d'utilisateur (EU) qui sera en mesure de convertir notre offre existante de programmes en une expérience d'apprentissage numérique cohérente, échelonnable et de grande qualité qui favorise l'engagement et l'utilisation ainsi que la modification des comportements.

Ces travaux s'inscrivent dans une transformation à plus grande échelle de l'organisation, qui souhaite se doter d'un modèle de programme modulaire, échelonnable et centré sur l'utilisateur combinant l'apprentissage autonome, la facilitation à forte interaction client-organisation et l'engagement axé sur la collectivité. Le projet contribuera directement à soutenir Femmes et

sport au Canada en vue de la préparation de la mise en œuvre et de la mise à l'échelle de son futur système de gestion de l'apprentissage (SGA) (printemps 2027).

Le partenaire retenu jouera un rôle clé en s'assurant que notre contenu et notre expérience d'utilisateur aient les caractéristiques requises pour accueillir ce modèle lorsqu'il sera prêt à être déployé.

Portée des travaux

1. Développement de la conception pédagogique et de l'expérience d'utilisateur
 - a. Créer une stratégie de conception pédagogique claire et documentée qui énonce les principes, normes et approches qui guideront l'élaboration des contenus et l'harmonisation interne.
 - b. Restructurer et transformer environ 20 à 25 modules de contenu existants pour créer des expériences d'apprentissage numérique attractives et centrées sur les apprenant.e.s.
 - c. Appliquer les principes de l'apprentissage des adultes et les méthodologies de modification des comportements afin de renforcer la rétention des connaissances, la réflexion et les applications pratiques.
 - d. Structurer le contenu à l'intérieur d'une architecture modulaire et flexible qui favorise :
 - i. l'apprentissage autonome en continu;
 - ii. les parcours d'apprentissage avec facilitation et en cohorte.
 - e. Veiller à ce que les modules, pris isolément ou dans leur ensemble, comportent des objectifs d'apprentissage clairs, des progressions et des appels à l'action.
2. Conception de l'EU et de l'engagement
 - a. Concevoir une expérience d'utilisateur intuitive, accessible et attractive de bout en bout.
 - b. Intégrer des occasions :
 - i. de réflexion et d'application des apprentissages;
 - ii. d'interaction avec les pairs et de mobilisation de la collectivité;
 - iii. de reprise continue de l'engagement tout au long du parcours d'apprentissage.
 - c. Définir et recommander des modèles d'interactions (p. ex., sollicitations, activités, formats de discussion) qui améliorent la participation et réduisent les points de friction.
3. Normes relatives à l'accessibilité, à l'inclusion et à la qualité
 - a. Veiller à ce que tous les modules respectent les pratiques exemplaires en matière d'accessibilité.
 - b. S'appuyer sur une approche de conception axée sur l'équité et l'inclusion pour l'ensemble des contenus et expériences.
 - c. Promouvoir la cohérence du ton, de la structure et de l'expérience des apprenant.e.s à l'échelle de tous les modules.
4. État de préparation du SGA et conseils à propos de la plateforme
 - a. Offrir des conseils à propos des exigences qui s'appliquent à l'expérience d'apprentissage dans le but d'éclairer le choix et la configuration du SGA.
 - b. Traduire les besoins pédagogiques et liés à l'EU en exigences fonctionnelles pour la plateforme (p. ex., interactivité, suivi, fonctionnalités pour la collectivité).

- c. Fournir des conseils à propos de la structure et de l'optimisation du contenu pour la mise en œuvre du SGA, y compris les considérations relatives à la mise à l'échelle.

Nous sommes à la recherche d'un.e concepteur.trice qui possède :

- une expertise manifeste dans la conception pédagogique et la création d'expérience d'utilisateur pour les apprenant.e.s adultes;
- de l'expérience dans la conception d'expériences d'apprentissage numérique modulaires qui favorisent l'engagement et la modification des comportements;
- une expérience de travail manifeste dans les systèmes de gestion de l'apprentissage traditionnels et axés sur la collectivité, y compris dans la sélection et la construction de plateformes;
- une excellente compréhension des normes d'accessibilité et des pratiques de conception inclusive;
- la capacité de transformer du contenu complexe ou fondé sur la recherche en expériences d'apprentissage claires, attractives et exploitables.

Ce rôle sera rempli avec succès si :

- des modules attractifs et de grande qualité sont prêts à être présentés sous forme numérique et mis à l'échelle;
- l'expérience des apprenant.e.s est cohérente d'un module à l'autre;
- des orientations claires sont formulées pour éclairer les décisions liées au SGA et le déploiement à venir de l'infrastructure numérique;
- le contenu favorise les applications pratiques et les changements durables de comportements, et non pas uniquement l'acquisition de connaissances.

CALENDRIER DU PROJET

Phase	Tâche	Responsabilité	Date
1.	Stratégie pour la conception pédagogique et de l'expérience d'utilisateur et résultats connexes (c.-à-d. modules d'apprentissage, parcours d'apprentissage attractif et doté de soutien).	Concepteur.trice	Juillet-août 2026
2.a	Examen, révision et rédaction du contenu.	Gestionnaire des programmes et de la marque de FSC	Avril-août 2026
2.b	Évaluation et sélection de la plateforme.	Comité de sélection de FSC (dont le.la	Juillet-août 2026

		concepteur.trice est membre)	
4.a	Création, configuration et mise à l'essai interne du système de gestion de l'apprentissage.	Administrateur des systèmes de FSC	Septembre-décembre 2026
4.b	Élaboration des biens créatifs (vidéos, graphiques, etc.).	Gestionnaire de la marque de FSC	Septembre 2026 – mars 2027
5.	Stratégie de marque pour le système de gestion de l'apprentissage.	Gestionnaire de la marque et administrateur des systèmes de FSC	Janvier 2027
6.	Projet pilote pour le système de gestion de l'apprentissage.	Personnel des programmes de FSC et partenaires choisis	Février-avril 2027
7.	Intégration des enseignements et des rétroactions dans le système de gestion de l'apprentissage.	Personnel des programmes de FSC Concepteur.trice*	Avril-juin 2027
8.	Lancement.	Personnel de FSC	Juillet 2027

*Le la concepteur.trice pourrait de nouveau être mobilisé.e selon l'ampleur des ajustements à apporter après le projet pilote.

Remarque : *Femmes et sport au Canada se réserve le droit de modifier le calendrier ci-dessus en tout temps.*

ÉLÉMENTS DE LA PROPOSITION

La proposition écrite doit contenir les éléments mentionnés ci-après.

- Personne-ressource principale : Indiquez une seule personne à contacter pour toute la correspondance.
- Idéation : En tenant compte de la portée des travaux, présentez le cadre de travail et l'approche qui permettront de réaliser la phase 1 du projet. Nous nous intéressons au processus et aux échéanciers critiques que vous comptez mettre en place lors de cette phase. Décrivez comment

vous intégrerez l'approche axée sur la diversité, l'équité, l'inclusion (DEI) et l'appartenance dans votre processus et dans les résultats qui en découleront.

- Expérience de travail : Fournissez deux exemples tirés des trois dernières années (dans lesquels nous pouvons nous reconnaître). Expliquez-nous pourquoi vous croyez représenter un bon choix. Vous devez aussi fournir les coordonnées de deux clients en tant que références.
- Ventilation du budget : Fournissez une ventilation de haut niveau du budget pour chaque phase, y compris les honoraires et autres coûts, de façon à ce que nous ayons un aperçu de la façon dont vous croyez que les sommes soient dépensées.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Toutes les demandes de renseignements et les questions visant à soutenir la participation à la demande de propositions doivent être transmises à Jacqueline Tittley (jacqueline.tittley@womenandsport.ca) d'ici le 29 mai 2026. Les réponses devraient être fournies au plus tard le 19 juin 2026.

DATE LIMITE POUR LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Toutes les propositions finales doivent être reçues d'ici le 19 juin 2026. Les propositions reçues après cette date ne seront pas considérées.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Toutes les propositions seront évaluées en fonction de la rubrique de pondération des critères (%) ci-après.

- Ensemble de la proposition (40 %) : La proposition est-elle claire, concise et conforme aux exigences de la demande de propositions? Est-ce que la capacité à respecter les échéanciers est démontrée?
- Expérience et références (35 %) : Est-ce que le/la concepteur.trice présente une série de projets préalablement menés à bien avec succès qui cadrent avec la portée du projet et qui illustrent clairement son expertise en matière de conception d'expériences d'utilisateurs pour des systèmes traditionnels et axés sur la collectivité? Est-ce que le/la concepteur.trice possède de l'expérience avec les organismes de sport et/ou sans but lucratif? Les références fournies sont-elles valides?
- Coût-valeur (15 %) : Le budget de haut niveau qui accompagne la proposition est-il bien défini et réaliste?
- Respect des principes de DEI et des valeurs (10 %) : Est-ce que le/la concepteur.trice met de l'avant ses engagements, ses priorités et ses initiatives en matière de DEI? Son expérience et ses compétences permettent-elles de renforcer notre offre en s'appuyant sur cette approche? Ses valeurs cadrent-elles avec les nôtres? S'agirait-il d'un bon choix dans cette perspective?

PROCESSUS DE SÉLECTION

Si cela s'avère nécessaire, les concepteurs.trices seront invité.e.s à présenter leurs propositions au comité de sélection formé de membres du personnel de FSC. Les concepteurs.trices disposeront d'un maximum de 60 minutes pour effectuer leurs présentations et devront prévoir au moins 15 minutes pour répondre aux questions. Les présentations seront faites en format virtuel.

Toutes les personnes qui soumettent une proposition seront informées de l'état de leur dossier au plus tard le 6 juillet 2026.

POINTS JURIDIQUES

Les fournisseurs assumeront leurs propres coûts

Chaque fournisseur assumera tous les coûts associés à, ou découlant de, la préparation et de la présentation de sa proposition faisant suite à la demande de propositions de Femmes et sport au Canada pour la présente stratégie.

Renseignements confidentiels

Toutes les informations, quelle que soit leur forme, fournies par ou obtenues auprès de Femmes et sport au Canada en lien avec la présente demande de propositions, avant ou après la publication de ladite demande de propositions :

- a) sont la propriété exclusive de Femmes et sport au Canada et doivent être considérées comme confidentielles;
- b) ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que la réponse à la présente demande de propositions et l'exécution de tout contrat subséquent pour la prestation des services décrits dans le présent document;
- c) les livrables ne peuvent pas être dévoilés sans autorisation écrite préalable de Femmes et sport au Canada.

Droits de propriété intellectuelle

1. Propriété de la propriété intellectuelle antérieure

Tous les droits de propriété intellectuelle, y compris et sans exclure d'autres possibilité les droits d'auteur, brevets, marques de commerce, secrets commerciaux et autres droits de propriété ayant été développés ou possédés par le promoteur ou l'organisation émettrice avant la publication de la présente demande de propositions (« propriété intellectuelle d'amont ») demeureront la propriété exclusive de leur propriétaire respectif. Aucune disposition de la présente demande de propositions ou de toute entente subséquente ne transférera le droit de propriété sur ladite propriété intellectuelle d'amont.

2. Propriété des livrables

À moins qu'il n'en soit convenu autrement par écrit, l'ensemble du matériel, des documents, des logiciels, des données, des rapports, des conceptions et des autres livrables créés spécifiquement pour l'organisation émettrice en vertu de tout contrat subséquent (« livrables ») deviendra la propriété de l'organisation émettrice lors du règlement total du solde. Le promoteur

cède par les présentes tout droit, titre et intérêt dans et à l'endroit desdits livrables à l'organisation émettrice.

3. Licence pour la propriété intellectuelle d'amont du promoteur

Dans la mesure où un livrable incorpore ou s'appuie sur la propriété intellectuelle d'amont du promoteur, le promoteur octroie à l'organisation émettrice une licence non exclusive, perpétuelle, irrévocable, libre de redevance et mondiale pour l'utilisation, la reproduction, la modification et la distribution de ladite propriété intellectuelle d'amont uniquement pour les besoins nécessaires à l'utilisation du livrable et à la réalisation de ses avantages.

4. Propriété intellectuelle d'un tiers

Le promoteur doit veiller à ce que l'utilisation de toute propriété intellectuelle d'un tiers faisant partie des livrables soit dûment autorisée sous licence pour l'organisation émettrice. Le promoteur garantit avoir obtenu tous les droits, permissions et licences nécessaires et devra en fournir la preuve sur demande.

5. Renonciation aux droits moraux

Lorsque la loi le permet, le promoteur doit renoncer à ou assurer la renonciation à tout droit moral sur les livrables au profit de l'organisation émettrice.

6. Indemnisation en cas d'infraction

Le promoteur doit indemniser et dégager de toute responsabilité l'organisation émettrice à l'égard des réclamations, dommages et intérêts, responsabilités et dépenses découlant de toute allégation selon laquelle les livrables enfreignent les droits de propriété intellectuelle d'un tiers.

7. Utilisation des documents de la proposition

Toutes les propositions et tous les documents à l'appui fournis dans la réponse à la présente demande de propositions deviendront la propriété de l'organisation émettrice et pourront être utilisés aux fins d'évaluation et de sélection. Indépendamment de ce qui précède, les renseignements exclusifs ou confidentiels clairement mentionnés par le promoteur seront traités conformément aux dispositions applicables en matière de confidentialité.

8. Survie

La présente disposition sur la propriété intellectuelle survivra à l'achèvement, à la résiliation ou à l'expiration de tout contrat découlant de la présente demande de propositions.

Absence de contrat jusqu'à la signature de l'entente écrite

Le présent processus de demande de propositions vise à identifier des fournisseurs potentiels en vue de la négociation d'éventuelles ententes. Le présent processus de demande de propositions ne créera aucune relation ou obligation juridique entre le fournisseur et Femmes et

sport au Canada concernant l'acquisition de biens ou de services avant qu'une entente écrite n'ait été dûment négociée et signée pour l'acquisition desdits biens et/ou services.

De plus, à son entière discrétion, FSC se réserve le droit d'annuler la présente demande de propositions, de refuser une ou toutes les propositions ou de n'accepter aucune proposition.

ANNEXE

Site Web et médias sociaux :

- www.femmesetsport.ca
- [LinkedIn](#)
- [X](#)
- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

Fonctionnalités à considérer pour le système de gestion de l'apprentissage :

Catégorie	Fonction
Cas d'usage	<ul style="list-style-type: none">• Créer des plans d'apprentissage et des pages de renvoi personnalisés.
Corps du système	<ul style="list-style-type: none">• Peut créer des espaces multiples qui illustrent les divers thèmes.• Le nombre d'espaces pouvant être créés est adéquat.• Peut être configuré en français et en anglais.• Permet le clavardage.• Permet la diffusion en continu/d'événements en direct.• Peut créer des événements et inviter.• Application mobile.• Ludification.• Les utilisateurs peuvent obtenir des « badges »/certifications.• Les utilisateurs peuvent réaliser des travaux.• Les tâches peuvent être évaluées/notées.• Base de ressources.• Capacité à modifier le contenu et les marques (c.-à-d. logos) facilement à l'interne.
Intégrations et automatisations	<ul style="list-style-type: none">• Les données peuvent transiter par Zapier.• Les données peuvent être intégrées dans Zoho CRM.

Modules à couvrir :

Nom du module	Description
Introduction aux changements organisationnels	Les participant.e.s découvrent le parcours d'apprentissage et apprennent comment celui-ci peut mener à des changements organisationnels.
Terminologie et concepts liés à l'équité des genres	Les participant.e.s découvrent la terminologie et les concepts se rattachant à l'équité des genres qui seront utilisés dans les différents modules.

Communication axée sur la persuasion	Les participant.e.s apprennent pourquoi la communication axée sur la persuasion est si importante pour l'équité des genres et découvrent des techniques leur permettant de développer cette compétence.
Susciter l'adhésion	Les participant.e.s découvrent comment susciter l'adhésion au fil du temps et avoir des conversations qui favorisent l'adhésion de manière proactive.
Collecte et analyse de données	Les participant.e.s découvrent l'approche préconisée par FSC en matière de collecte de données, pourquoi la collecte de données est importante et ce qu'il faut mesurer.
Histoire des femmes dans le sport	Les participant.e.s découvrent les faits marquant de l'histoire du sport féminin en Amérique du Nord ainsi que l'incidence des iniquités de genre, des préjugés et du racisme.
Identité et expérience dans le sport	Les participant.e.s explorent les expériences sportives des personnes issues de la diversité.
Élaborer votre vision de l'équité des genres	Les participant.e.s apprennent comment miser sur la collaboration pour élaborer la vision de l'équité des genres de leur organisation.
Renforcement des capacités	Les participant.e.s apprennent comment recruter et former des personnes pour renforcer leurs capacités.
Équité des genres et gouvernance	Les participant.e.s découvrent des pratiques de leadership équitables et explorent les compétences pratiques qui permettent d'instaurer une bonne gouvernance.
Rapport <i>Le signal de ralliement</i>	Les participant.e.s effectuent un survol du <i>Signal de ralliement</i> et ont la possibilité de réfléchir à leur propre contexte.
Sport professionnel – Le moment est venu	Les participant.e.s effectuent un survol des rapports <i>Le moment est venu</i> , qui proposent une analyse de rentabilité à propos du sport professionnel féminin au Canada.
Instantané « Les femmes et le leadership »	Les participant.e.s effectuent un survol de l'Instantané « Les femmes et le leadership », qui portent sur la composition du leadership et les expériences qui y sont associées dans le système de sport canadien.
Considérations liées à la conception de programmes inclusifs	Les participant.e.s découvrent et appliquent diverses considérations fondées sur la recherche en matière de conception afin de réinventer le sport pour les filles et les femmes.
Prévention des blessures	Les participant.e.s se penchent sur la prévention des blessures par l'entremise d'une approche axée sur l'équité des genres.
Équité des genres dans l'entraînement	Les participant.e.s découvrent la situation de l'entraînement au Canada et explorent les obstacles et

	les mesures facilitantes qui favorisent le recrutement et la rétention des entraîneures.
Planification de mesures individuelles et organisationnelles	Les participant.e.s effectuent un exercice guidé de planification de mesures qui correspond à leurs besoins.